

24

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité
DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUES

Nom

Prénom

Adresse

Grid for personal information entry.

Services à la personne, emploi à domicile

Si vous avez indiqué en case 7DB des dépenses d'emploi à domicile ou de services à la personne, vous devez indiquer ci-dessous le montant correspondant à chaque type de dépenses :

Table listing various services (e.g., childcare, home care) and their corresponding codes (BD A to BEA).

* Cette activité doit être comprise dans une offre globale de services à la personne

Table for Cotisations syndicales des salariés et pensionnés (7AC, 7AE, 7AG).

Nombre d'enfants à charge poursuivant leurs études

Table for Number of children in charge pursuing studies (7EA, 7EB, 7EC, 7ED, 7EF, 7EG).

Frais de garde des enfants de moins de 6 ans nés à compter du 1.1.2018

Table for Childcare fees (7GA, 7GB, 7GC, 7GE, 7GF, 7GG).

Form for Nom et adresse des bénéficiaires.

SIGNATURE DU OU DES DÉCLARANTS

Signature area with 'À' and 'Le' labels.



Primes des contrats de rente-survie et d'épargne-handicap 7GZ

..... 1^{RE} PERSONNE 2^E PERSONNE
Dépenses d'accueil dans un établissement pour personnes dépendantes 7CD 7CE

Dépenses en faveur de l'aide aux personnes réalisées dans l'habitation principale

Équipements permettant l'adaptation des logements à la perte d'autonomie ou au handicap

(vous ou un membre de votre foyer fiscal êtes âgé de 60 ans ou plus et souffrez d'une perte d'autonomie classée GIR 1 à 4

ou présentez un taux d'incapacité ≥ à 50%) 7WI

Travaux de prévention des risques technologiques et diagnostic préalable 7WL

Prestations compensatoires

Sommes versées en 2024 7WN

Sommes totales décidées par jugement en 2024 ou capital reconstitué 7WO

Capital fixé en substitution de rente 7WM

Report des sommes décidées en 2023 7WP

Dons

Dons et cotisations versés aux partis politiques 7UH

Dons versés à des organismes établis dans un État européen autre que la France :

- dons versés à des organismes d'aide aux personnes en difficulté (maximum 1000 €) 7VA

- dons versés à d'autres organismes d'intérêt général 7VC

Report de l'excédent de dons des années antérieures

2019 2020 2021 2022 2023
7XS 7XT 7XU 7XW 7XY

Système de charge pilotable pour véhicules électriques

- dans l'habitation principale : 1^{er} système 7ZQ 2nd système 7ZR

si vous avez accepté un devis et versé un acompte en 2023 pour l'acquisition et la pose de système de charge non pilotable 7YG COCHEZ

- dans la résidence secondaire : 1^{er} système 7ZS 2nd système 7ZT

si vous avez accepté un devis et versé un acompte en 2023 pour l'acquisition et la pose de système de charge non pilotable 7YH COCHEZ

INVESTISSEMENTS LOCATIFS ET LOGEMENTS DONNÉS EN LOCATION À LOYER ABORDABLE AVEC CONVENTIONNEMENT ANAH (DISPOSITIF LOC'AVANTAGES)

Conventionnement avec L'ANAH

..... Sans intermédiation locative Avec intermédiation locative
Location intermédiaire recettes brutes 15% 7BK 20% 7BL

Location sociale recettes brutes 35% 7BM 40% 7BN

Location très sociale recettes brutes 65% 7BO

Vous êtes fiscalement domicilié à l'étranger et vous avez donné en location à loyer abordable un logement avec conventionnement ANAH lorsque vous étiez domicilié en France 7AA COCHEZ



7 | RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT

INVESTISSEMENTS LOCATIFS PINEL

RÉDUCTION D'IMPÔT : ENGAGEMENT DE LOCATION INITIAL

PINEL + (logements situés dans un quartier prioritaire de la ville et respectant des critères de performance énergétique)

Investissements réalisés et achevés en 2024

- en métropole avec engagement de location de : 6 ans 7VW 9 ans 7VX
- outre-mer avec engagement de location de : 6 ans 7VY 9 ans 7VZ

Investissements réalisés en 2023 et achevés en 2024

- en métropole avec engagement de location de : 6 ans 7VD 9 ans 7VE
- outre-mer avec engagement de location de : 6 ans 7VF 9 ans 7VG

Investissements réalisés et achevés en 2024 ou réalisés antérieurement si achevés en 2024

À remplir uniquement la première année de demande de la réduction d'impôt. Indiquez le montant de l'investissement.

Investissements réalisés en 2021

- en métropole avec engagement de location de : 6 ans 7QI 9 ans 7QJ
- outre-mer avec engagement de location de : 6 ans 7QK 9 ans 7QL

Investissements réalisés en 2022

- en métropole avec engagement de location de : 6 ans 7QM 9 ans 7QN
- outre-mer avec engagement de location de : 6 ans 7QO 9 ans 7QP

Investissements réalisés en 2023

- en métropole avec engagement de location de : 6 ans 7QR 9 ans 7QS
- outre-mer avec engagement de location de : 6 ans 7QT 9 ans 7QU

Investissements réalisés en 2024

- en métropole avec engagement de location de : 6 ans 7SD 9 ans 7SE
- outre-mer avec engagement de location de : 6 ans 7SF 9 ans 7SG

Vous êtes fiscalement domicilié à l'étranger et vous avez réalisé un investissement Pinel à compter du 1.1.2019

lorsque vous étiez fiscalement domicilié en France 7QH COCHEZ

Reports concernant les investissements des années antérieures

À remplir à partir de la deuxième année d'application de la réduction d'impôt. Indiquez la fraction de réduction d'impôt à reporter.

Investissements réalisés et achevés en 2016 ou réalisés antérieurement si achevés en 2016

- en métropole avec engagement de location de 9 ans : report de 1/9 de la réduction d'impôt 7RZ
- outre-mer avec engagement de location de 9 ans : report de 1/9 de la réduction d'impôt 7TZ

Investissements réalisés et achevés en 2017 ou réalisés antérieurement si achevés en 2017

- en métropole avec engagement de location de 9 ans : report de 1/9 de la réduction d'impôt 7RB
- outre-mer avec engagement de location de 9 ans : report de 1/9 de la réduction d'impôt 7RD

Investissements réalisés et achevés en 2018 ou réalisés antérieurement si achevés en 2018

- en métropole avec engagement de location de 9 ans : report de 1/9 de la réduction d'impôt 7RF
- outre-mer avec engagement de location de 9 ans : report de 1/9 de la réduction d'impôt 7RH

Investissements réalisés et achevés en 2019 ou réalisés antérieurement si achevés en 2019

- en métropole :
• avec engagement de location de 6 ans : report de 1/6 de la réduction d'impôt 7JM
• avec engagement de location de 9 ans : report de 1/9 de la réduction d'impôt 7KM
- outre-mer :
• avec engagement de location de 6 ans : report de 1/6 de la réduction d'impôt 7LM
• avec engagement de location de 9 ans : report de 1/9 de la réduction d'impôt 7MM

Investissements réalisés et achevés en 2020 ou réalisés antérieurement si achevés en 2020

- en métropole :
• avec engagement de location de 6 ans : report de 1/6 de la réduction d'impôt 7JN
• avec engagement de location de 9 ans : report de 1/9 de la réduction d'impôt 7JO
- outre-mer :
• avec engagement de location de 6 ans : report de 1/6 de la réduction d'impôt 7JP
• avec engagement de location de 9 ans : report de 1/9 de la réduction d'impôt 7JQ



Investissements réalisés et achevés en 2021 ou réalisés antérieurement si achevés en 2021

- en métropole :

- avec engagement de location de 6 ans : report de 1/6 de la réduction d'impôt 7JV
- avec engagement de location de 9 ans : report de 1/9 de la réduction d'impôt 7JW

- outre-mer :

- avec engagement de location de 6 ans : report de 1/6 de la réduction d'impôt 7JX
- avec engagement de location de 9 ans : report de 1/9 de la réduction d'impôt 7JY

Investissements réalisés et achevés en 2022 ou réalisés antérieurement si achevés en 2022

- en métropole :

- avec engagement de location de 6 ans : report de 1/6 de la réduction d'impôt 7JI
- avec engagement de location de 9 ans : report de 1/9 de la réduction d'impôt 7JJ

- outre-mer :

- avec engagement de location de 6 ans : report de 1/6 de la réduction d'impôt 7JK
- avec engagement de location de 9 ans : report de 1/9 de la réduction d'impôt 7JL

Investissements réalisés et achevés en 2023 ou réalisés antérieurement si achevés en 2023

- en métropole :

- avec engagement de location de 6 ans : report de 1/6 de la réduction d'impôt 7IA
- avec engagement de location de 9 ans : report de 1/9 de la réduction d'impôt 7IB

- outre-mer :

- avec engagement de location de 6 ans : report de 1/6 de la réduction d'impôt 7IC
- avec engagement de location de 9 ans : report de 1/9 de la réduction d'impôt 7ID

Vous êtes fiscalement domicilié à l'étranger et vous avez réalisé un investissement Pinel à compter du 1.1.2019 lorsque vous étiez fiscalement domicilié en France 7QH COCHEZ

COMPLÉMENT DE RÉDUCTION D'IMPÔT : PREMIÈRE PROROGATION TRIENNALE DE L'ENGAGEMENT DE LOCATION**Engagement de location prorogé en 2024***À remplir uniquement la première année de demande du complément de réduction d'impôt. Indiquez le montant de l'investissement.***Investissements réalisés du 1.9 au 31.12.2014 et achevés au 31.12.2014**

- en métropole, après engagement de location initial de 9 ans 7WA
- outre-mer, après engagement de location initial de 9 ans 7WB

Investissements réalisés et achevés en 2015 ou réalisés antérieurement si achevés en 2015

- en métropole, après engagement de location initial de 9 ans 7XA
- outre-mer, après engagement de location initial de 9 ans 7XB

Investissements réalisés et achevés en 2017 ou réalisés antérieurement si achevés en 2017

- en métropole, après engagement de location initial de 6 ans 7RR
- outre-mer, après engagement de location initial de 6 ans 7RS

Investissements réalisés et achevés en 2018 ou réalisés antérieurement si achevés en 2018

- en métropole, après engagement de location initial de 6 ans 7RX
- outre-mer, après engagement de location initial de 6 ans 7RY

Reports concernant la première prorogation de l'année 2022*À remplir la deuxième ou la troisième année d'application du complément de réduction d'impôt. Reportez 1/3 du complément de réduction d'impôt.***Investissements réalisés et achevés en 2015 ou réalisés antérieurement si achevés en 2015**

- en métropole, après engagement de location initial de 6 ans 7PK
- outre-mer, après engagement de location initial de 6 ans 7PL

Investissements réalisés et achevés en 2016 ou réalisés antérieurement si achevés en 2016

- en métropole, après engagement de location initial de 6 ans 7PM
- outre-mer, après engagement de location initial de 6 ans 7PN

Reports concernant la première prorogation de l'année 2023*À remplir la deuxième ou la troisième année d'application du complément de réduction d'impôt. Reportez 1/3 du complément de réduction d'impôt.***Investissements réalisés du 1.9 au 31.12.2014 et achevés au 31.12.2014**

- en métropole, après engagement de location initial de 9 ans 70F
- outre-mer, après engagement de location initial de 9 ans 70G

Investissements réalisés et achevés en 2016 ou réalisés antérieurement si achevés en 2016

- en métropole, après engagement de location initial de 6 ans 7NA
- outre-mer, après engagement de location initial de 6 ans 7NB



Investissements réalisés et achevés en 2017 ou réalisés antérieurement si achevés en 2017

- en métropole, après engagement de location initial de 6 ans 7NC

- outre-mer, après engagement de location initial de 6 ans 7ND

COMPLÉMENT DE RÉDUCTION D'IMPÔT : SECONDE PROROGATION TRIENNALE DE L'ENGAGEMENT DE LOCATION**Engagement de location prorogé en 2024***À remplir uniquement la première année de demande du complément de réduction d'impôt. Indiquez le montant de l'investissement.***Investissements réalisés du 1.9 au 31.12.2014 et achevés en 2014**

- en métropole, après engagement de location initial de 6 ans 7RV

- outre-mer, après engagement de location initial de 6 ans 7RW

Investissements réalisés et achevés en 2015 ou réalisés antérieurement si achevés en 2015

- en métropole, après engagement de location initial de 6 ans 7SH

- outre-mer, après engagement de location initial de 6 ans 7SI

Reports concernant la seconde prorogation de l'année 2023*À remplir la deuxième ou la troisième année d'application du complément de réduction d'impôt. Reportez 1/3 du complément de réduction d'impôt.***Investissements réalisés du 1.9 au 31.12.2014 et achevés en 2014**

- en métropole, après engagement de location initial de 6 ans 7SY

- outre-mer, après engagement de location initial de 6 ans 7SZ

INVESTISSEMENTS LOCATIFS DENORMANDIE ANCIEN**Investissements pour lesquels l'achèvement des travaux (ou l'acquisition, pour un logement acquis après transformation ou amélioration) est intervenu en 2024***À remplir uniquement la première année de demande de la réduction d'impôt. Indiquez le montant de l'investissement.*

Investissements réalisés en 2021

- en métropole avec engagement de location de : 6 ans 7NI 9 ans 7NJ

- outre-mer avec engagement de location de : 6 ans 7NK 9 ans 7NL

Investissements réalisés en 2022

- en métropole avec engagement de location de : 6 ans 7NM 9 ans 7NN

- outre-mer avec engagement de location de : 6 ans 7PF 9 ans 7PG

Investissements réalisés en 2023

- en métropole avec engagement de location de : 6 ans 7NO 9 ans 7NP

- outre-mer avec engagement de location de : 6 ans 7NQ 9 ans 7NR

Investissements réalisés en 2024

- en métropole avec engagement de location de : 6 ans 7LQ 9 ans 7LR

- outre-mer avec engagement de location de : 6 ans 7LS 9 ans 7LT

Vous êtes fiscalement domicilié à l'étranger et vous avez réalisé un investissement Denormandie lorsque vous étiez fiscalement domicilié en France 7QF

Reports concernant les investissements des années antérieures*À remplir à partir de la deuxième année d'application de la réduction d'impôt. Indiquez la fraction de réduction d'impôt à reporter.*

Investissements achevés en 2019

- en métropole :

- avec engagement de location de 6 ans : report de 1/6 de la réduction d'impôt 7JA
- avec engagement de location de 9 ans : report de 1/9 de la réduction d'impôt 7JB

- outre-mer :

- avec engagement de location de 6 ans : report de 1/6 de la réduction d'impôt 7JC
- avec engagement de location de 9 ans : report de 1/9 de la réduction d'impôt 7JD

Investissements achevés en 2020

- en métropole :

- avec engagement de location de 6 ans : report de 1/6 de la réduction d'impôt 7JR
- avec engagement de location de 9 ans : report de 1/9 de la réduction d'impôt 7JS

- outre-mer :

- avec engagement de location de 6 ans : report de 1/6 de la réduction d'impôt 7JT
- avec engagement de location de 9 ans : report de 1/9 de la réduction d'impôt 7JU



Investissements achevés en 2021

- en métropole :

- avec engagement de location de 6 ans : report de 1/6 de la réduction d'impôt 7LG
- avec engagement de location de 9 ans : report de 1/9 de la réduction d'impôt 7LH

- outre-mer :

- avec engagement de location de 6 ans : report de 1/6 de la réduction d'impôt 7LI
- avec engagement de location de 9 ans : report de 1/9 de la réduction d'impôt 7LJ

Investissements achevés en 2022

- en métropole :

- avec engagement de location de 6 ans : report de 1/6 de la réduction d'impôt 7JE
- avec engagement de location de 9 ans : report de 1/9 de la réduction d'impôt 7JF

- outre-mer :

- avec engagement de location de 6 ans : report de 1/6 de la réduction d'impôt 7JG
- avec engagement de location de 9 ans : report de 1/9 de la réduction d'impôt 7JH

Investissements achevés en 2023

- en métropole :

- avec engagement de location de 6 ans : report de 1/6 de la réduction d'impôt 7IE
- avec engagement de location de 9 ans : report de 1/9 de la réduction d'impôt 7IF

- outre-mer :

- avec engagement de location de 6 ans : report de 1/6 de la réduction d'impôt 7IG
- avec engagement de location de 9 ans : report de 1/9 de la réduction d'impôt 7IH

Vous êtes fiscalement domicilié à l'étranger et vous avez réalisé un investissement Denormandie lorsque vous étiez fiscalement domicilié en France 7QF

INVESTISSEMENTS LOCATIFS DUFLOT

Reports concernant les investissements des années antérieures en métropole et outre-mer

Report de 1/9 de la réduction d'impôt. Investissements achevés en :

2016 7FV 2017 7FW 2018 7FX

INVESTISSEMENTS LOCATIFS SCELLIER

RÉDUCTION D'IMPÔT : ENGAGEMENT DE LOCATION INITIAL

Reports concernant les investissements des années antérieures

Investissements achevés en 2017 en métropole, dans les DOM, à Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Saint-Pierre-et-Miquelon : reportez 1/9 de la réduction d'impôt

- Investissements réalisés en 2012 ou réalisés du 1.1 au 31.3.2013 avec engagement en 2012 7RT
- Investissements réalisés en 2011 7RU

Investissements achevés en 2016 : reportez 1/9 de la réduction d'impôt

- Investissements réalisés en 2012 ou réalisés du 1.1 au 31.3.2013 avec engagement en 2012 en métropole, dans les DOM, à Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Saint-Pierre-et-Miquelon 7WT
- Investissements réalisés en 2011 ou réalisés en 2012 avec promesse d'achat en 2011 en métropole, dans les DOM, à Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Saint-Pierre-et-Miquelon 7WU
- Investissements réalisés en 2010 en métropole et dans les DOM-COM ou réalisés en 2011 avec promesse d'achat en 2010 en métropole, dans les DOM, à Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Saint-Pierre-et-Miquelon 7WV
- Investissements réalisés en 2009 ou réalisés en 2010 avec promesse d'achat en 2009 en métropole, dans les DOM, à Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Saint-Pierre-et-Miquelon 7WW

Report du solde de réduction d'impôt non imputé les années précédentes

À remplir uniquement lorsqu'une fraction de réduction d'impôt n'a pas pu être imputée les années précédentes faute d'un impôt sur le revenu suffisant. Indiquez la fraction de réduction d'impôt non imputée.

- Investissements réalisés en 2009 et achevés de 2010 à 2015 ; réalisés en 2010 avec promesse d'achat avant le 1.1.2010 et achevés de 2010 à 2016 report du solde de réduction d'impôt de l'année :

2018 7MS 2019 7MO 2020 7MA 2021 7MI 2022 7NS 2023 7OJ

- Investissements réalisés en 2010 et achevés de 2010 à 2016 ; réalisés en 2011 avec promesse d'achat en 2010 et achevés de 2011 à 2016 report du solde de réduction d'impôt de l'année :

2018 7MT 2019 7MP 2020 7MB 2021 7MJ 2022 7NT 2023 7OU



- Investissements réalisés en 2011 et achevés de 2011 à 2017; réalisés en 2012 avec promesse d'achat en 2011 et achevés de 2012 à 2016
report du solde de réduction d'impôt de l'année:

2018 7MU 2019 7MQ 2020 7MC 2021 7MK 2022 7NU 2023 7OV

- Investissements réalisés en 2012 et achevés de 2012 à 2017; réalisés du 1.1 au 31.3.2013 avec engagement en 2012 et achevés de 2013 à 2017
report du solde de réduction d'impôt de l'année:

2018 7MV 2019 7MR 2020 7MD 2021 7ML 2022 7NV 2023 7OW

COMPLÉMENT DE RÉDUCTION D'IMPÔT: PREMIÈRE PROROGATION TRIENNALE DE L'ENGAGEMENT DE LOCATION

Engagement de location prorogé en 2024

À remplir uniquement la première année de demande du complément de réduction d'impôt. Indiquez le montant de l'investissement.

Investissements en métropole et dans les DOM-COM

Investissements achevés en 2014

- Investissements réalisés 2013

Investissement réalisé du 1.1 au 31.3.2013 avec contrat de réservation enregistré au plus tard le 31.12.2012 7YB

- Investissements réalisés en 2012

Engagement de réalisation de l'investissement: en 2012 7YD en 2011 7YF

Logement acquis en état futur d'achèvement avec contrat de réservation enregistré au plus tard le 31.12.2011:

investissement réalisé: du 1.1 au 31.3.2012 7ZA du 1.4 au 31.12.2012 7ZB

- Investissements réalisés 2011

Engagement de réalisation de l'investissement: en 2011 7ZC en 2010 7ZD

Logement acquis en état futur d'achèvement avec contrat de réservation enregistré au plus tard le 31.12.2010:

investissement réalisé: du 1.1 au 31.3.2011 7ZE du 1.4 au 31.12.2011 7ZF

- Investissements réalisés en 2010 7ZG

- Investissements réalisés en 2010 avec promesse d'achat en 2009 7ZH

- Investissements réalisés en 2009 7ZN

Investissements achevés en 2015

- Investissements réalisés 2013

Investissement réalisé du 1.1 au 31.3.2013 avec contrat de réservation enregistré au plus tard le 31.12.2012 7XC

- Investissements réalisés en 2012

Engagement de réalisation de l'investissement: en 2012 7XD en 2011 7XE

Logement acquis en état futur d'achèvement avec contrat de réservation enregistré au plus tard le 31.12.2011:

investissement réalisé: du 1.1 au 31.3.2012 7XL du 1.4 au 31.12.2012 7XM

- Investissements réalisés 2011

Engagement de réalisation de l'investissement: en 2011 7XN en 2010 7YA

Logement acquis en état futur d'achèvement avec contrat de réservation enregistré au plus tard le 31.12.2010:

investissement réalisé: du 1.1 au 31.3.2011 7YC du 1.4 au 31.12.2011 7YM

- Investissements réalisés en 2010 7YN

- Investissements réalisés en 2010 avec promesse d'achat en 2009 7YO

- Investissements réalisés en 2009 7YP

Reports concernant la première prorogation des années 2022 et 2023

À remplir la deuxième ou la troisième année d'application du complément de réduction d'impôt. Reportez 1/3 du complément de réduction d'impôt.

Prorogation en 2022

Investissements en métropole et dans les DOM-COM

- Investissements achevés en 2012

• investissements réalisés en 2012 ou réalisés du 1.1 au 31.3.2013 avec engagement en 2012 7AK

• investissements réalisés en 2012 avec promesse d'achat en 2011 et investissements réalisés en 2011 7AL

• investissements réalisés en 2011 avec promesse d'achat en 2010 et investissements réalisés en 2010 7AM

• investissements réalisés en 2010 avec promesse d'achat en 2009 et investissements réalisés en 2009 7AN

- Investissements achevés en 2013

• investissements réalisés en 2012 ou réalisés du 1.1 au 31.3.2013 avec engagement en 2012 7AO

• investissements réalisés en 2012 avec promesse d'achat en 2011 et investissements réalisés en 2011 7AV

• investissements réalisés en 2011 avec promesse d'achat en 2010 et investissements réalisés en 2010 7AW

• investissements réalisés en 2010 avec promesse d'achat en 2009 et investissements réalisés en 2009 7AX



Investissements en Polynésie française, Nouvelle-Calédonie, dans les îles Wallis et Futuna

– Investissements achevés en 2016

- investissements réalisés en 2011 avec promesse d'achat en 2010 7AY
- investissements réalisés en 2011 ou réalisés en 2012 avec promesse d'achat en 2011..... 7AZ
- investissements réalisés en 2012 ou réalisés du 1.1 au 31.3.2013 avec engagement en 2012 7BP

– Investissements achevés en 2017

- investissements réalisés en 2011 7BR
- investissements réalisés en 2012 ou réalisés du 1.1 au 31.3.2013 avec engagement en 2012 7BV

Prorogation en 2023

Investissements en métropole et dans les DOM-COM

– Investissements achevés en 2013

- investissements réalisés en 2012 ou réalisés du 1.1 au 31.3.2013 avec engagement en 2012 7EL
- investissements réalisés en 2012 avec promesse d'achat en 2011 et investissements réalisés en 2011..... 7EM
- investissements réalisés en 2011 avec promesse d'achat en 2010 et investissements réalisés en 2010 7EQ
- investissements réalisés en 2010 avec promesse d'achat en 2009 et investissements réalisés en 2009 7ER

– Investissements achevés en 2014

- investissements réalisés en 2012 ou réalisés du 1.1 au 31.3.2013 avec engagement en 2012 7EV
- investissements réalisés en 2012 avec promesse d'achat en 2011 et investissements réalisés en 2011..... 7EW
- investissements réalisés en 2011 avec promesse d'achat en 2010 et investissements réalisés en 2010 7EX
- investissements réalisés en 2010 avec promesse d'achat en 2009 et investissements réalisés en 2009 7FA

Investissements en Polynésie française, Nouvelle-Calédonie, dans les îles Wallis et Futuna

– Investissements achevés en 2017

- investissements réalisés en 2011 7FC
- investissements réalisés en 2012 ou réalisés du 1.1 au 31.3.2013 avec engagement en 2012 7FD

Report du solde de complément de réduction d'impôt non imputé les années précédentes

À remplir uniquement lorsqu'une fraction de réduction d'impôt n'a pas pu être imputée les années précédentes faute d'un impôt sur le revenu suffisant.

Indiquez la fraction de réduction d'impôt non imputée

– Investissements réalisés en 2009 et achevés de 2009 à 2014; réalisés en 2010 avec promesse d'achat en 2009 et achevés de 2010 à 2014 report du solde de réduction d'impôt de l'année :

2018 7YI 2019 7ZI 2020 7UU 2021 7RK
2022 7LK 2023 7IM

– Investissements réalisés en 2011 avec promesse d'achat en 2010 et achevés de 2011 à 2017; réalisés en 2010 et achevés de 2010 à 2014 report du solde de réduction d'impôt de l'année :

2018 7YJ 2019 7ZJ 2020 7UV 2021 7RL
2022 7LL 2023 7IN

– Investissements réalisés en 2011 et achevés de 2011 à 2017; réalisés en 2012 avec promesse d'achat en 2011 et achevés de 2012 à 2017 report du solde de réduction d'impôt de l'année :

2018 7YK 2019 7ZK 2020 7UW 2021 7RM
2022 7LO 2023 7IO

– Investissements réalisés en 2012 et achevés de 2012 à 2017; réalisés du 1.1 au 31.3.2013 et achevés de 2013 à 2017 report du solde de réduction d'impôt de l'année :

2018 7YL 2019 7ZL 2020 7UX 2021 7RN
2022 7LP 2023 7IP

COMPLÉMENT DE RÉDUCTION D'IMPÔT : SECONDE PROROGATION TRIENNALE DE L'ENGAGEMENT DE LOCATION

Engagement de location prorogé en 2024 après une première prorogation en 2021

À remplir uniquement la première année de demande du complément de réduction d'impôt au titre de la deuxième prorogation. Indiquez le montant de l'investissement.

Investissements en métropole et dans les DOM-COM

– Investissements achevés en 2011

- investissements réalisés en 2011
- engagement de réalisation de l'investissement: en 2011 7IR en 2010 7IS
- logements acquis en l'état futur d'achèvement avec contrat de réservation enregistré au plus tard le 31.12.2010 :
investissement réalisé: du 1.1 au 31.3.2011 7IT du 1.4 au 31.12.2011 7IU
- investissements réalisés en 2010 7GH
- investissements réalisés en 2010 avec promesse d'achat en 2009 7GI
- investissements réalisés en 2009 7GJ



- Investissements achevés en 2012
- investissements réalisés en 2012
- engagement de réalisation de l'investissement : en 2012 7HA en 2011 7HJ
- logements acquis en l'état futur d'achèvement avec contrat de réservation enregistré au plus tard le 31.12.2011 :
- Investissements réalisés : du 1.1 au 31.3.2012 7HK du 1.4 au 31.12.2012 7HN
- investissements réalisés en 2011
- engagement de réalisation de l'investissement : en 2011 7HY en 2010 7IJ
- logements acquis en l'état futur d'achèvement avec contrat de réservation enregistré au plus tard le 31.12.2010 :
- Investissements réalisés : du 1.1 au 31.3.2011 7IQ du 1.4 au 31.12.2011 7IW
- investissements réalisés en 2010 7KA
- investissements réalisés en 2010 avec promesse d'achat en 2009 7KB
- investissements réalisés en 2009 7KK

Investissements en Polynésie française, Nouvelle-Calédonie, dans les îles Wallis et Futuna

Investissements achevés en 2015

- Investissements réalisés en 2011:
- engagement de réalisation de l'investissement : en 2011 7CB en 2010 7CC
- logement acquis en état futur d'achèvement avec contrat de réservation enregistré au plus tard le 31.12.2010 :
- investissement réalisé : du 1.1 au 31.3.2011 7CF du 1.4 au 31.12.2011 7CG
- Investissements réalisés en 2012:
- engagement de réalisation de l'investissement : en 2012 7CJ en 2011 7CK
- logement acquis en état futur d'achèvement avec contrat de réservation enregistré au plus tard le 31.12.2011 :
- investissement réalisé : du 1.1 au 31.3.2012 7CL du 1.4 au 31.12.2012 7CM
- Investissements réalisés du 1.1 au 31.3.2013 avec engagement de réalisation en 2012 7CN

Investissements achevés en 2016

- Investissements réalisés en 2011:
- engagement de réalisation de l'investissement : en 2011 7BI en 2010 7BQ
- logement acquis en état futur d'achèvement avec contrat de réservation enregistré au plus tard le 31.12.2010 :
- investissement réalisé : du 1.1 au 31.3.2011 7BX du 1.4 au 31.12.2011 7BY
- Investissements réalisés en 2012:
- engagement de réalisation de l'investissement : en 2012 7BZ en 2011 7DI
- logement acquis en état futur d'achèvement avec contrat de réservation enregistré au plus tard le 31.12.2011 :
- investissement réalisé : du 1.1 au 31.3.2012 7DU du 1.4 au 31.12.2012 7DV
- Investissements réalisés du 1.1 au 31.3.2013 avec engagement de réalisation en 2012 7DX

Reports concernant la seconde prorogation des années 2022 et 2023

À remplir la deuxième ou la troisième année d'application du complément de réduction d'impôt. Reportez 1/3 du complément de réduction d'impôt.

Prorogation en 2022

- Investissements réalisés et achevés en 2009 en métropole et dans les DOM-COM** 7DA
- Investissements achevés en 2010 en métropole et dans les DOM-COM**
- Investissements réalisés en 2010 7DD
- Investissements réalisés en 2010 avec promesse d'achat en 2009 ou réalisés en 2009 7DE
- Investissements achevés en 2013 en Polynésie française, Nouvelle-Calédonie, dans les îles Wallis et Futuna**
- Investissements réalisés en 2011 avec promesse d'achat en 2010 7DF
- Investissements réalisés en 2011 ou réalisés en 2012 avec promesse d'achat en 2011 7DH
- Investissements réalisés en 2012 ou réalisés du 1.1 au 31.3.2013 avec engagement en 2012 7DJ
- Investissements achevés en 2014 en Polynésie française, Nouvelle-Calédonie, dans les îles Wallis et Futuna**
- Investissements réalisés en 2011 avec promesse d'achat en 2010 7DK
- Investissements réalisés en 2011 ou réalisés en 2012 avec promesse d'achat en 2011 7DM
- Investissements réalisés en 2012 ou réalisés du 1.1 au 31.3.2013 avec engagement en 2012 7DN

Prorogation en 2023

- Investissements achevés en 2010 en métropole et dans les DOM-COM**
- Investissements réalisés en 2010 7SJ
- Investissements réalisés en 2010 avec promesse d'achat en 2009 ou réalisés en 2009 7SK
- Investissements achevés en 2011 en métropole et dans les DOM-COM**
- Investissements réalisés en 2011 7SR
- Investissements réalisés en 2011 avec promesse d'achat en 2010 ou réalisés en 2010 7TC
- Investissements réalisés en 2010 avec promesse d'achat en 2009 ou réalisés en 2009 7TD



Report du solde de réduction d'impôt non imputé les années précédentes

À remplir uniquement lorsqu'une fraction de réduction d'impôt n'a pas pu être imputée les années précédentes faute d'un impôt sur le revenu suffisant.

Indiquez la fraction de réduction d'impôt non imputée.

- Investissements réalisés en 2009 et achevés de 2010 à 2015; réalisés en 2010 avec engagement avant le 1.1.2010 et achevés de 2010 à 2016.

report du solde de réduction d'impôt de l'année :

2018 7HO 2019 7HT 2020 7HD 2021 7KE 2022 7OA 2023 7PO

- Investissements réalisés en 2010 et achevés de 2010 à 2016; réalisés en 2011 avec promesse d'achat en 2010 et achevés de 2011 à 2016.

report du solde de réduction d'impôt de l'année :

2018 7HP 2019 7HU 2020 7HE 2021 7KF 2022 7OB 2023 7PP

- Investissements réalisés en 2011 et achevés de 2011 à 2017; réalisés en 2012 avec promesse d'achat en 2011 et achevés de 2012 à 2016.

report du solde de réduction d'impôt de l'année :

2018 7HQ 2019 7HV 2020 7HF 2021 7KG 2022 7OC 2023 7PQ

- Investissements réalisés en 2012 et achevés de 2012 à 2018; réalisés en 2013 avec promesse d'achat en 2012 et achevés de 2013 à 2016.

report du solde de réduction d'impôt de l'année :

2018 7HR 2019 7HW 2020 7HG 2021 7KH 2022 7OD 2023 7PR

- Investissements réalisés et achevés de 2013 à 2023. Report du solde de réduction d'impôt de l'année :

2018 7HS 2019 7HX 2020 7HH 2021 7KI 2022 7OE 2023 7PS

TRAVAUX DE RESTAURATION IMMOBILIÈRE MALRAUX

Dépenses payées en 2024

Demande de permis de construire ou déclaration de travaux déposée à compter du 1.1.2017 :

- dans un site patrimonial remarquable couvert par un PSMV approuvé, dans un quartier ancien dégradé ou

dans un quartier du nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU) 7TX

- dans un site patrimonial remarquable non couvert par un PSMV approuvé 7TY

Report du solde de réduction d'impôt non encore imputé

À remplir uniquement lorsqu'une fraction de réduction d'impôt n'a pas pu être imputée faute d'un montant suffisant d'impôt sur le revenu.

Indiquez la fraction de réduction d'impôt non imputée.

Report du solde de réduction d'impôt de l'année : 2021 7KZ 2022 7KY 2023 7KX

AUTRES RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT

Travaux de prévention des risques technologiques dans les logements donnés en location *Report de la fiche 2041GR*

Dépenses de travaux et de diagnostic préalable 7WR

Travaux de conservation ou de restauration d'objets classés monuments historiques 7NZ

Souscription au capital de SOFICA 30 % 7FN 36 % 7GN 48 % 7EN

Souscription au capital de petites et moyennes entreprises (PME), d'entreprises d'utilité sociale (ESUS) et de sociétés foncières solidaires (SFS)

- Versements 2024

• Versements PME 7CI

• Versements ESUS effectués du 1.1 au 27.6.2024 7CH

• Versements ESUS effectués du 28.6 au 31.12.2024 7CO

• Versements Jeunes Entreprises Innovantes (JEI), Jeunes Entreprises Universitaires (JEU), 7CR

Jeunes Entreprises Innovantes de Croissance (JEIC)

• Versements Jeunes Entreprises Innovantes de Rupture (JEIR) 7DZ

• Versements SFS 7GW

- Report de versements des années antérieures

• Report de versements PME et ESUS du 1.1 au 9.8.2020 7CX

• Report de versements PME et ESUS du 10.8 au 31.12.2020 7CS

• Report de versements PME et ESUS du 1.1 au 8.5.2021 7CT

• Report de versements PME et ESUS du 1.1 au 17.3.2022 7CU

• Report de versements PME et ESUS du 18.3 au 31.12.2022 7CW

• Report de versements PME et ESUS du 1.1 au 11.3.2023 7CP

• Report de versements PME et ESUS du 12.3 au 31.12.2023 7CQ

• Report de versements PME du 9.5 au 31.12.2021 7CA

• Report de versements ESUS du 9.5 au 31.12.2021 7DC

• Report de versements SFS 2020 7BS

• Report de versements SFS 2021 7BT

• Report de versements SFS 2022 7BU

• Report de versements SFS 2023 7BW



- Report de réduction d'impôt au titre du plafonnement global

• Report de réduction d'impôt SFS et ESUS de l'année 2021 7EK

• Autres reports de réduction d'impôt des années :

..... 2019 2020 2021 2022 2023
7CY 7DY 7EY 7FY 7GY

Souscription de parts de fonds communs de placement dans l'innovation (FCPI) : versements effectués du 1.1 au 31.12.2024 7GQ

Souscription de parts de fonds d'investissement de proximité (FIP) : versements effectués du 1.1 au 31.12.2024 7FQ

Souscription de parts de FIP investis en Corse 7FM

Souscription de parts de FIP investis outre-mer 7FL

Souscription au capital d'entreprises de presse 30% 7MX 50% 7MY

Cotisations pour la défense des forêts contre l'incendie 7UC

Intérêts d'emprunt pour reprise de société 7FH

Investissements forestiers

- Dépenses réalisées en 2024 :

Acquisition 7UN Assurance 7UL

Travaux forestiers : Travaux 7UP Travaux consécutifs à un sinistre 7UT

- Report des dépenses de travaux des années antérieures :

..... Hors sinistre Après sinistre

2016 7TP

avec adhésion à une organisation de producteurs 7TQ

2017 7TR

avec adhésion à une organisation de producteurs 7TS

2018 7TT

avec adhésion à une organisation de producteurs 7TU

2019 7TV

avec adhésion à une organisation de producteurs 7TW

2020 7VM 7TA

avec adhésion à une organisation de producteurs 7VN 7TB

2021 7VQ 7TE

avec adhésion à une organisation de producteurs 7VR 7TF

2022 7VS 7TH

avec adhésion à une organisation de producteurs 7VU 7TI

2023 7VV 7TJ

